

Bilan de la concertation sur « Le Débat National de l'Avenir de l'Ecole »

Ecole Le Gotha – St Géréon – Le 09 décembre 2003

Etudes et réflexion sur la question 16

« Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative, en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ? »

Les trois propositions retenues

- 1- Faire évoluer le mode de communication, basé sur l'écoute active, sans jugement et dans l'objectif de construire : communication enseignants parents, enseignants élèves.
- 2- Définir es compétences de chacun et fixer les limites, notamment envers les parents investis dans les différentes associations d'une école.
- 3- Définir les droits mais aussi les devoirs des élèves. Une affiche du Ministère de la Jeunesse et de l'Education a été transmise dans tous les établissements, mentionnant les droits des enfants. Cela est très important il est vrai, mais il serait aussi souhaitable qu'apparaissent les devoirs des enfants, notamment le respect de l'adulte. L'enfant, comme tout citoyen a des droits mais aussi des devoirs.

Concrètement, au niveau de notre établissement, cela nous a donné l'envie de réécrire le projet éducatif de l'école. Affaire à suivre.